

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

1- L'ORGANISATION DU CCAS

Le CCAS
L'accueil
L'administration

2- LE BUDGET

3- LES PROJETS ET PERSPECTIVES

Les projets menés en 2023
Les perspectives 2024

4- L'INTERVENTION SOCIALE

L'archivage des dossiers des administrés
Les aides financières facultatives
L'accompagnement social individualisé
L'errance
Le transport pour personnes à mobilité réduite
Le Jardin des Sens
Les actions collectives

5- LES ACTIONS COLLECTIVES

6- LES PARTENARIATS ET SERVICES A LA POPULATION

Les permanences
Les subventions

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le CCAS est le principal interlocuteur des personnes en difficulté et joue un rôle clé dans la coordination de services et de soutien auprès de chaque habitant en fonction de ses besoins.

La responsabilité de la mission d'errance totalement confiée au CCAS, nous nous sommes attachés avec le référent social au développement du réseau de partenaires pour améliorer le repérage, la veille, l'accompagnement et le suivi du public en favorisant la collaboration et l'efficacité entre les acteurs impliqués.

Les actions collectives initiées en 2022 ont été renforcées au profit des aidants familiaux par l'organisation tout au long de l'année des groupes de paroles et d'activités de bien-être permettant des temps de répit pour ces bénévoles qui souffrent parfois d'isolement, d'épuisement et de reconnaissance. Suite au succès de l'expérience « Handynamic » mise en place en 2022, la matinée dédiée à l'emploi des travailleurs handicapés a été repensée en collaboration avec les partenaires, permettant de mobiliser un plus grand nombre d'employeurs potentiels et de concrétiser plusieurs offres de contrat de travail.

Ce rapport d'activité nous permet de remercier les efforts soutenus par l'ensemble de l'équipe en veillant à engager des actions et offrir des services pour l'ensemble des mondoriens, en optimisant ses actions partenariales, en communiquant et en interagissant avec ses publics comme avec ses partenaires. Le CCAS s'adresse potentiellement à tous les mondoriens, que ce soit de manière directe ou indirecte.

Mes remerciements à tous les administrateurs pour leurs contributions.

L'ORGANISATION DU CCAS

Le conseil d'administration du CCAS est composé de 15 membres : le Maire, Président du CCAS, 7 membres élus (issus du Conseil Municipal) et 6 représentants d'association ainsi que d'une personne qualifiée. Ces derniers sont nommés par le Maire.

Eddy LECOURIEUX, Président du CCAS, Maire du Mont-Dore

Membres désignés par le Conseil Municipal

Rusmaeni SANMOHAMAT Vice-Présidente du CCAS 2ème adjointe au Maire Chargée de l'action sociale, des violences intrafamiliales, du handicap, du logement et des seniors.	Sabrina WEDE Vice-Présidente déléguée du CCAS 6ème adjointe au Maire Chargée du développement touristique et des loisirs	Maguerite FILIMOHAAU Conseillère municipale	Nina JULIE Conseillère municipale
Raphaël TOFILI Conseiller municipal	Jean-Irénée BOANO Conseiller municipal	Petelo SAO Conseiller municipal	

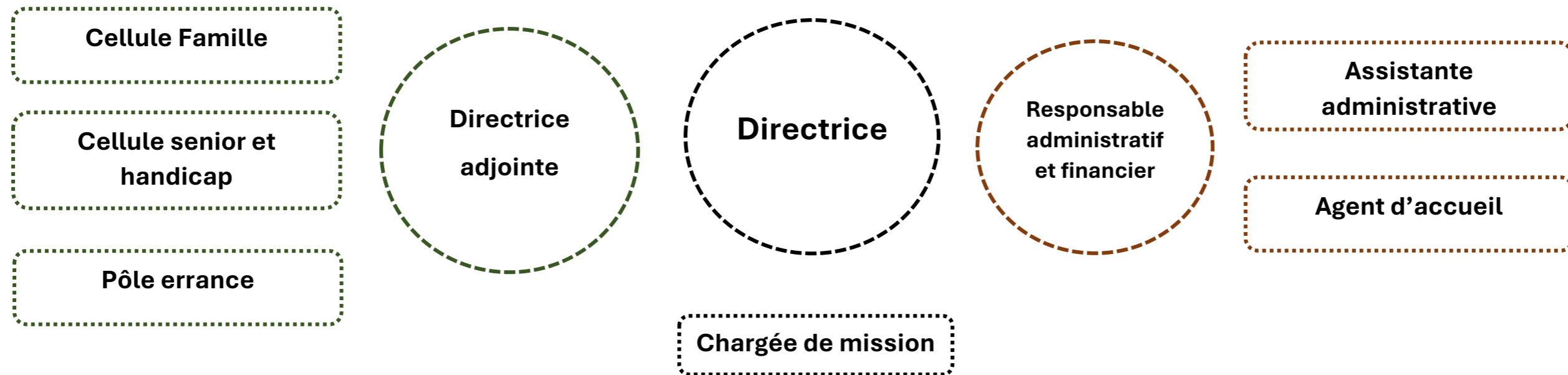
Membres désignés par le Maire

Claude BERCIER Club Interage	Aicha TURI Association d'aide aux personnes âgées du Mont-Dore	Jean-Philippe LEROUX Collectif Handicaps	Marie-France MICHEL Société Saint Vincent de Paul
Jean-Yves LEMENANT Secours Catholique	Dominique BAYOL Croix Rouge Française délégation de Nouvelle-Calédonie	Alain RAVUT Personne qualifiée	

Les missions du CCAS, régies sous le code de l'action sociale et des familles, sont :

- animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées,
- organiser les conditions d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation les plus qualitatives possibles,
- intervenir sous forme d'aides financières facultatives,
- agir en faveur et aux côtés des montdoriers les plus vulnérables,
- développer des actions collectives,
- impulser ou participer à des dynamiques partenariales, au service de la solidarité.

ORGANIGRAMME



12 agents sont répartis au sein :

- d'une direction,
- de deux cellules opérationnelles qui prennent en charge, conseillent, orientent les familles pour remédier aux situations de précarité, lutter contre l'isolement et faciliter l'accès aux droits et aux services : la cellule famille et la cellule séniors et handicap et un pôle errance,
- d'une cellule fonctionnelle qui assure la gestion logistique, administrative et financière du Centre.

Formations :

- Préparation à l'oral d'un concours en vue de l'intégration d'un agent non titularisé,
- Formation utilisateur Web intelligence niveau 1 (2 agents),
- Analyse de pratique (4 intervenants sociaux).

La moyenne d'âge des agents est de 49 ans.

Le taux d'absentéisme a été de 2,5% (110 jours), respectivement 1% pour l'administration et 4% pour les agents affectés à l'action sociale.

363 jours de congés ont été pris durant l'année soit une moyenne de 30,25 jours par agent.

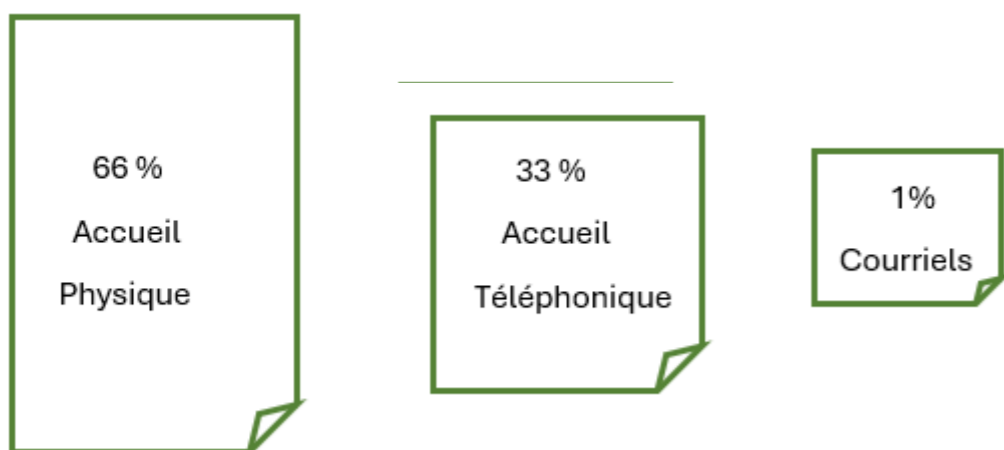
3 Stagiaires ont été accueillis :

- 1 service civique au sein de l'administration,
- 1 BTS économie sociale et familial,
- 1 bac pro Animation enfance et personnes âgées.

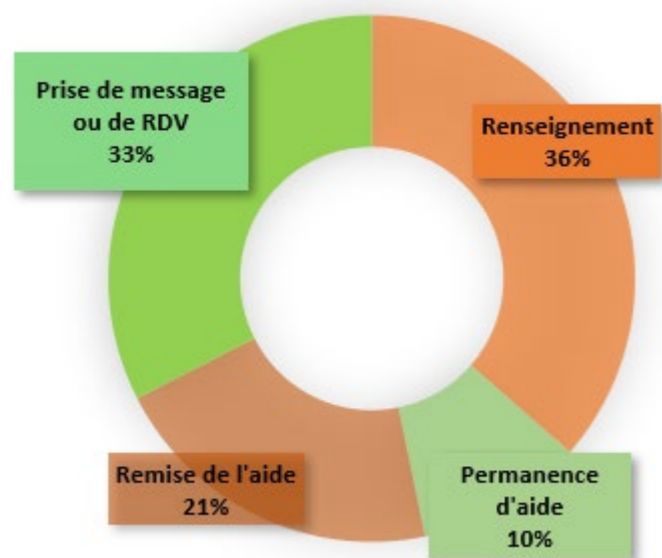
Coût : 160 600 F

L'ACCUEIL

9130 CONTACTS



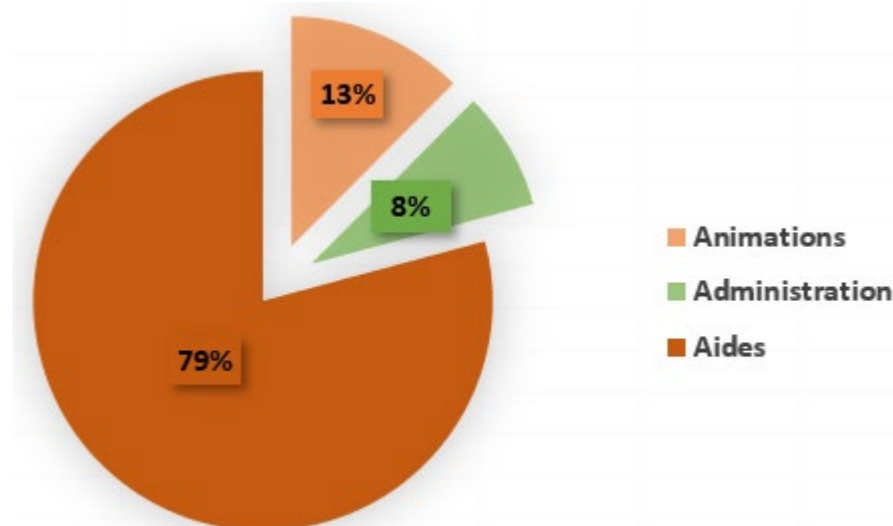
LES REPONSES APPORTÉES



Le CCAS attache une grande importance au primo accueil, c'est la première prise de contact et l'échange des premières informations avec les administrés, partenaires, institutions.... Les demandes d'information représentent 10 % du 1^{er} contact.

L'accueil physique représente plus de 500 personnes mensuellement et 17 personnes quotidiennement.

Tout accueil confondu, 68 % des sollicitations concernent les activités du CCAS, c'est 11 % de plus qu'en 2022. Les aides financières et la sollicitation d'un travailleur social sont très majoritairement représentées.



LES SERVICES EXTERIEURS

1702 contacts ont été enregistrés soit 19 % du primo accueil c'est 6 % de moins qu'en 2022. La CAFAT reste la sollicitation majoritaire du fait des permanences du correspondant CAFAT tenue par l'agent d'accueil du CCAS.

CAFAT	1 251	74%
ADAVI	205	12%
DECLIC	145	9%
Services provinciaux	101	5%

L'ADMINISTRATION

L'administration assure les fonctions support du CCAS.
4 agents sont chargés de l'accueil, du secrétariat, de la gestion budgétaire, administrative et des ressources humaines.

L'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE

L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

30 bordereaux
de recettes



174 bordereaux
de dépenses

1071 mandats
56 titres



763 courriers départ
1754 courriers arrivés

76 arrêtés
dont 67 relatifs aux aides

32 délibérations

Commission permanente

4 réunions au cours desquelles ont été
examinées :

34 demandes d'aides financières

23 demandes de subvention

Conseil d'administration

5 réunions au cours desquelles ont été
prises 32 délibérations

et 27 points y ont été abordés

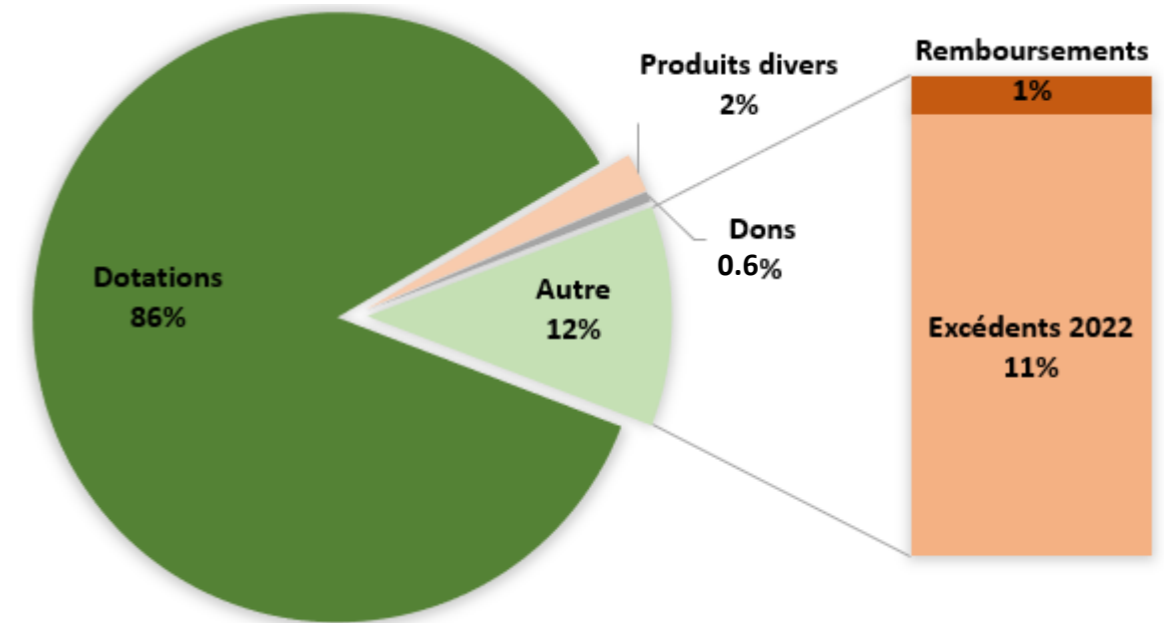
LE BUDGET

LES RECETTES

Elles ont été conformes aux prévisions avec un résultat d'exploitation 2022 reporté en 2023 de 18,2 MF.

Les recettes réelles se sont élevées à 132 702 617 F

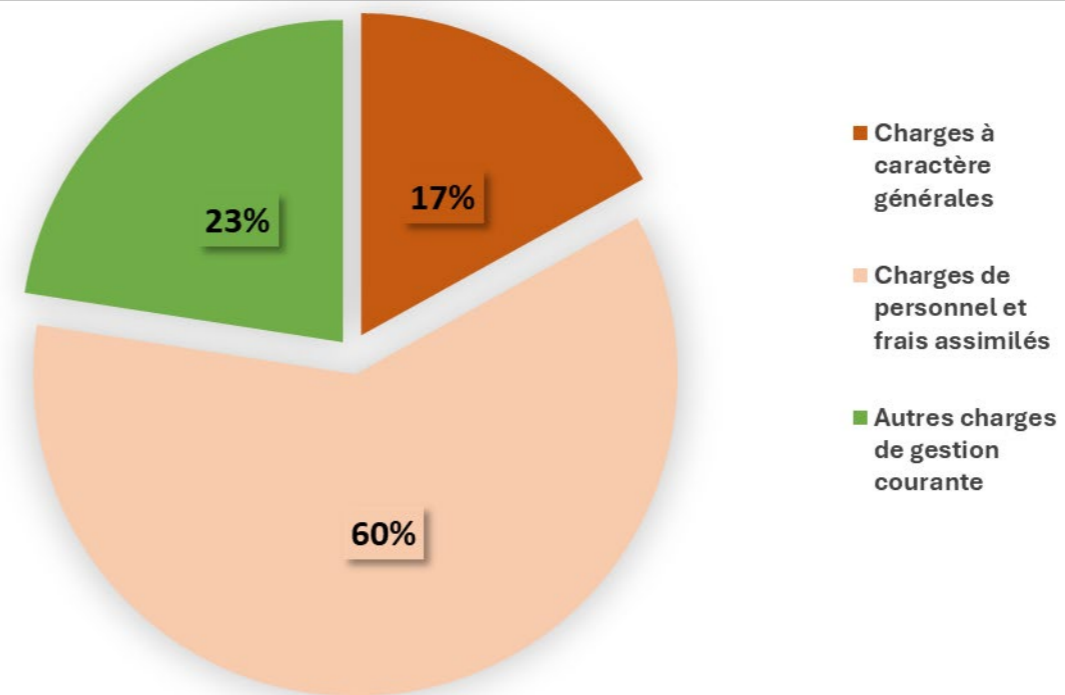
- ⇒ Ville du Mont-Dore : 122 MF (Subvention d'équilibre et concessions de cimetière)
- ⇒ Etat : 1,7 MF (appel à projet pôle errance)
- ⇒ Province Sud : 4 MF (opération Ile Ouen)
- ⇒ Dons : 0,8 MF
- ⇒ Prestations : 2 MF
- ⇒ Remboursements divers : 1,4 MF
- ⇒ CAFAT : 0,6 MF



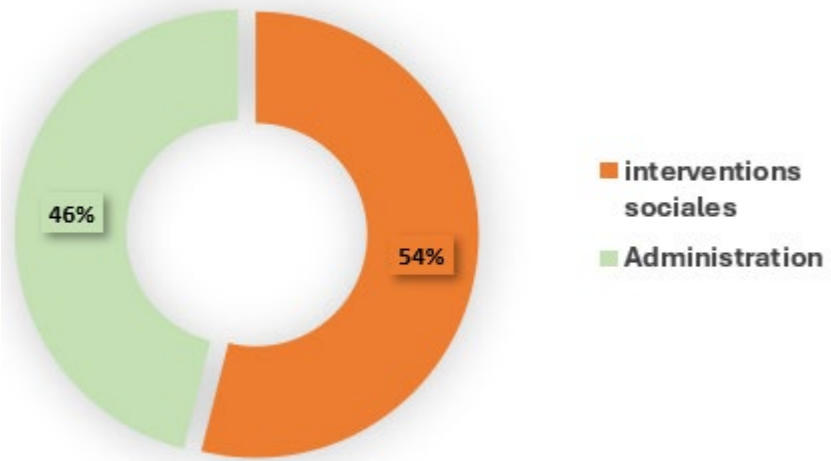
LES DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 128,8 MF, le taux de réalisation est de 90,5 %.

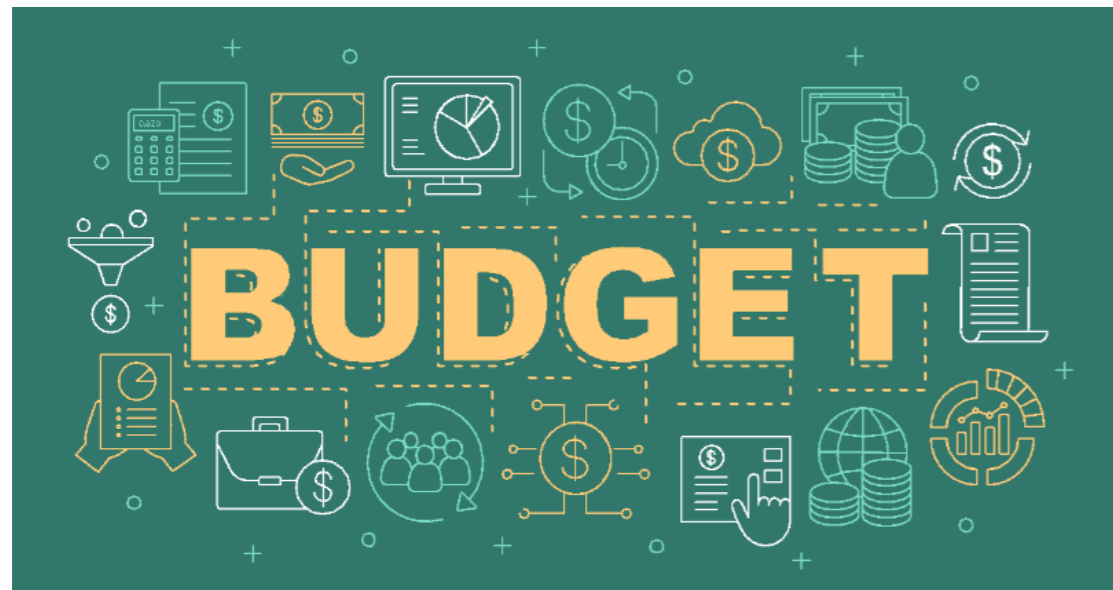
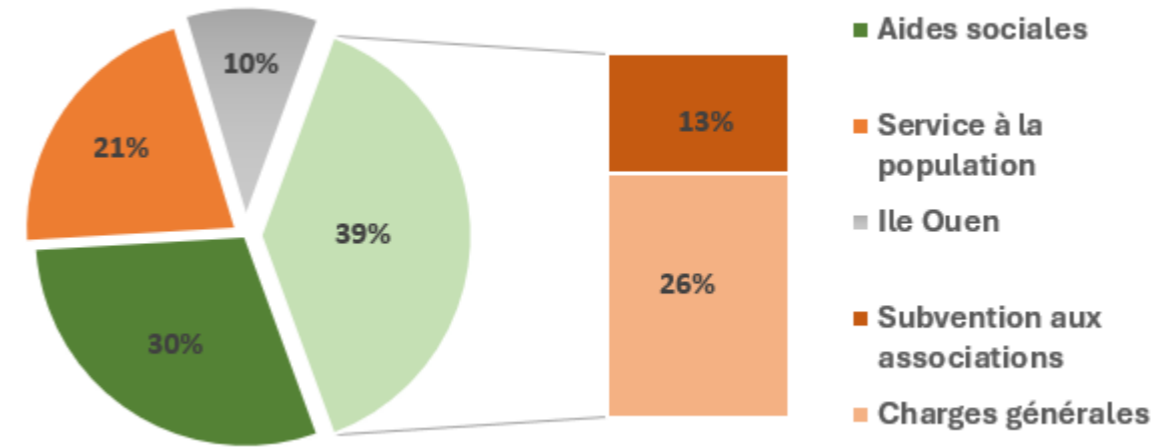
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1,5 MF (renouvellement de matériel).



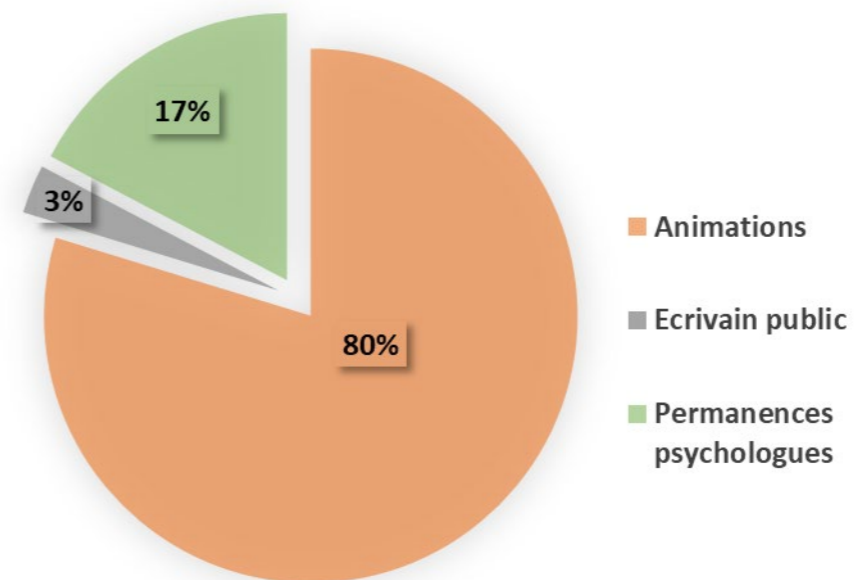
MASSE SALARIALE : 76 MF



DÉPENSES HORS MASSE SALARIALE : 52,8 MF



SERVICES A LA POPULATION : 11,2 MF



LES PROJETS MENÉS EN 2023

POURSUITE DU PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DES AIDES SOCIALES

Rappel

- Modernisation du format de l'aide moins stigmatisante pour le bénéficiaire (format carte en remplacement du format papier) ;
- Élargissement des lieux d'utilisation ;
- Simplification de traitement de la chaîne administrative et comptable ;
- Adaptation du support au public aides.

Lancement de l'avis de consultation par chaque CCAS (Nouméa, Mont-Dore).

Deux entreprises ont répondu aux plus proches des attentes escomptées. Il est prévu de les rencontrer afin d'envisager des solutions intermédiaires les coûts de développement annoncés ne pouvant être supportés par les CCAS.

RENCONTRE PARTENARIALE

Rappel

- Organisation d'une table ronde afin de rassembler les partenaires associatifs qui œuvrent sur la commune afin de travailler sur la mise en place d'outils communs pour une meilleure coordination de l'action sociale au Mont-Dore.

Les propositions sont les suivantes :

- un annuaire des partenaires (fiches associations)
- un calendrier des actions 2023
- la plateforme collaborative
- la cartographie
- la fiche unique des sollicitations



LES PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du projet de dématérialisation des aides sociales avec le CCAS de Nouméa.
- Pose de panneaux solaires sur le bâtiment administratif et celui accueillant le pôle errance et l'épicerie solidaire de Saint Vincent de Paul.
- Finalisation des travaux d'aménagement grâce à l'aide de l'Etat à destination du pôle errance pour un montant approximatif de deux millions dont 80% du montant des travaux sont subventionnés par l'Etat qui permettront à terme, de réaliser un espace sanitaire, mettre en place des casiers pour le stockage d'effets personnels, permettre l'accès à une buanderie et disposer d'un espace pour des activités communes.
- Renforcement du volet insertion professionnelle avec la mise en place d'un accompagnement spécifique afin d'améliorer l'employabilité de nos publics.



L'INTERVENTION SOCIALE

CRITERES D'ARCHIVAGE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

à 6 mois pour :

- les dossiers CAFAT chômage et retraite,
- les demandes de cartes de stationnement prioritaire,
- les démarches pour la scolarité,

à 12 mois pour les dossiers :

- de demande de reconnaissance de handicap,
- d'inscription à la Maison de l'habitat,
- de demande de minimum vieillesse et de perte d'autonomie,

à 24 mois pour les dossiers de surendettement,

à 36 mois pour :

- l'aide éducative budgétaire,
- les aides au logement et aides médicales,
- les démarches juridiques (ADAVI – Tribunal, délégation d'autorité parentale, tutelle ...),
- l'accompagnement à l'insertion professionnelle.



Le logiciel métier de traitement des aides sociales a été mis en place en 2018.

La réglementation générale de protection des données impose de procéder à un archivage des dossiers même dématérialisés. L'externalisation des données consiste à supprimer les données des foyers (personnes, ressources, charges, interventions.)

Un travail de classement a été entrepris avec le prestataire selon des critères définis à compter du 1^{er} mai 2023. Cette opération sera renouvelée chaque année.

L'archivage a concerné :
749 foyers et 6681 interventions

CRITERES D'ARCHIVAGE AIDES SOCIALES FACULTATIVES

36 mois à la date de fin de validité de l'aide.

CRITERES D'ARCHIVAGE ANIMATIONS

36 mois à la date de sortie de l'inscription.

LES AIDES FINANCIÈRES FACULTATIVES

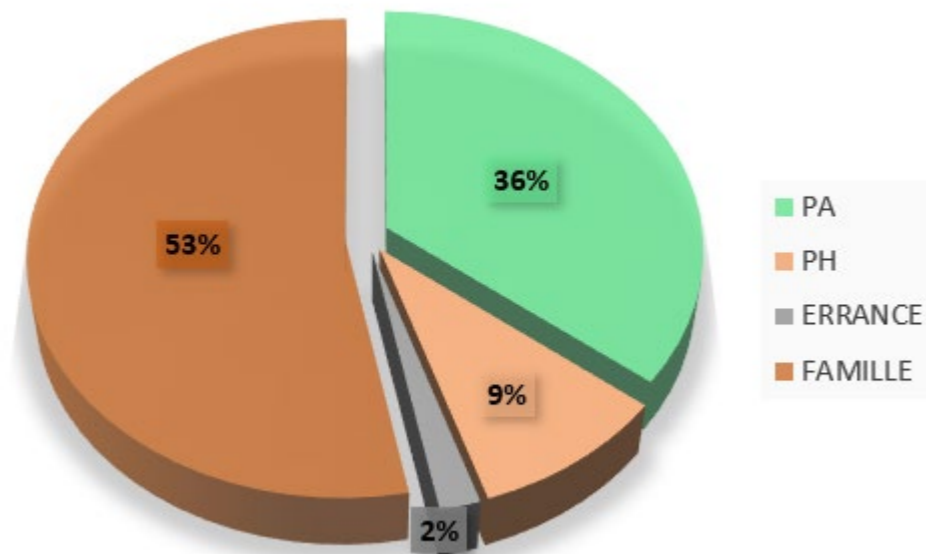
29 % des foyers ont été reçus pour la 1^{ère} fois en 2023 ou avait un dossier archivé au 1^{er} mai 2023.

Le CCAS peut accorder des aides financières sous conditions de majorité, de résidence sur la commune, de nationalité et de ressources financières.

Les demandes d'aides sont examinées en commission administrative ou en commission permanente. 1447 dossiers ont été examinés ce qui représente 1719 aides.

109 commissions

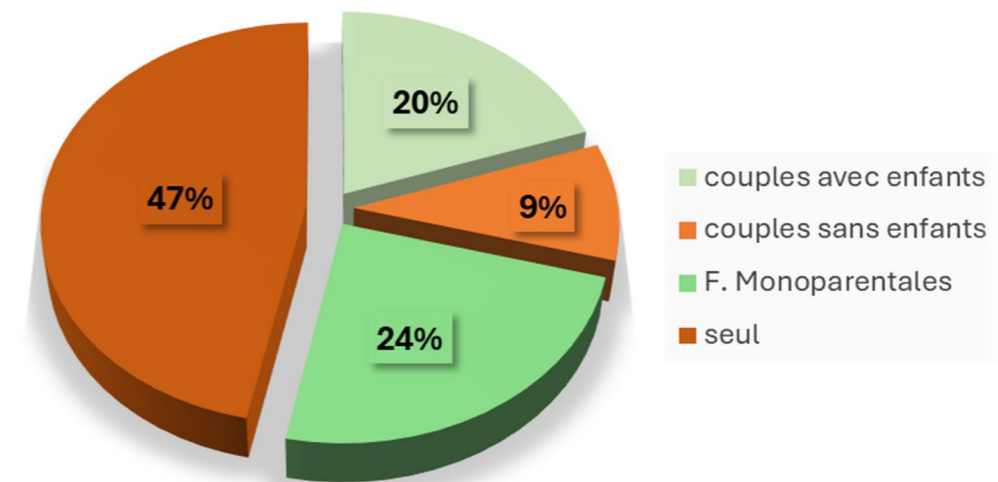
520 foyers ont sollicité une aide en 2023



44 % des personnes ayant sollicité une aide ont plus de 60 ans ou sont en situation de handicap. Leur moyenne d'âge est respectivement de 71 ans (5 ans de moins qu'en 2022) et de 49 ans (stable par rapport à 2022).

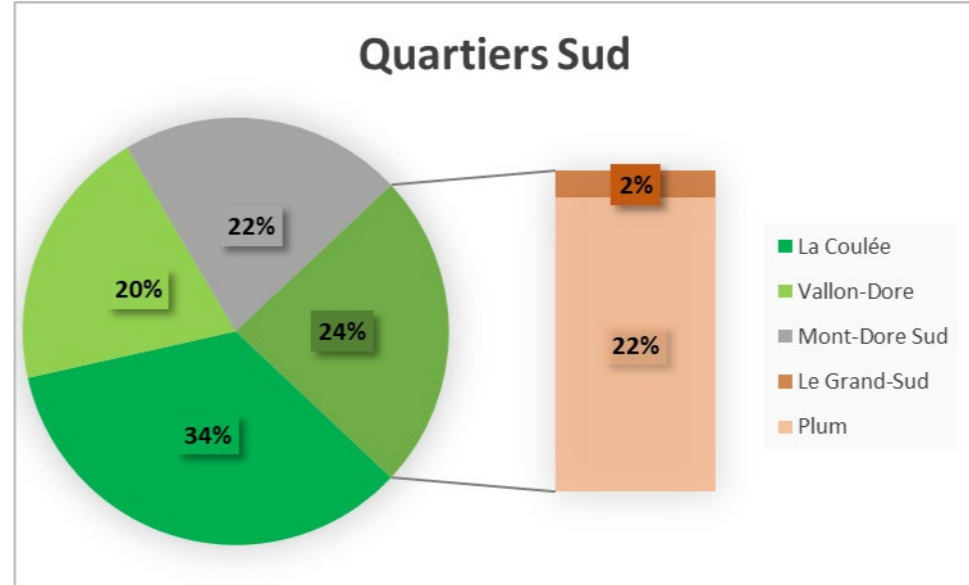
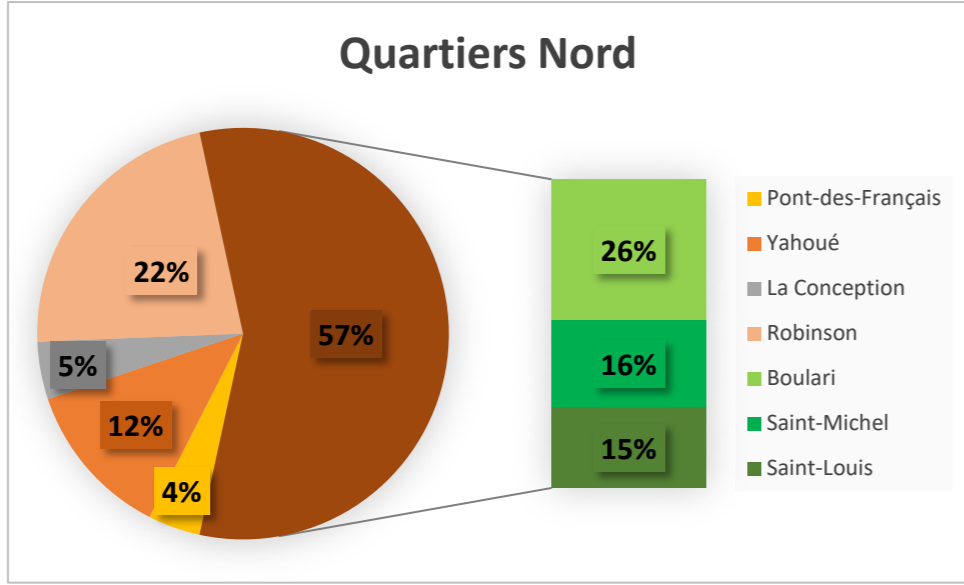
Les familles regroupent 53 % des demandeurs d'aide. L'âge moyen de la personne qui a sollicité l'aide au sein du foyer est de 42 ans (7 ans de plus qu'en 2022).

10 personnes en errance ont bénéficié d'une aide financière en 2023 dont la moyenne d'âge est de 42 ans.



La part des personnes seules et des familles monoparentales reste toujours prépondérante tout comme celle des femmes qui font le plus souvent la démarche (64 %) de se rapprocher des services sociaux.

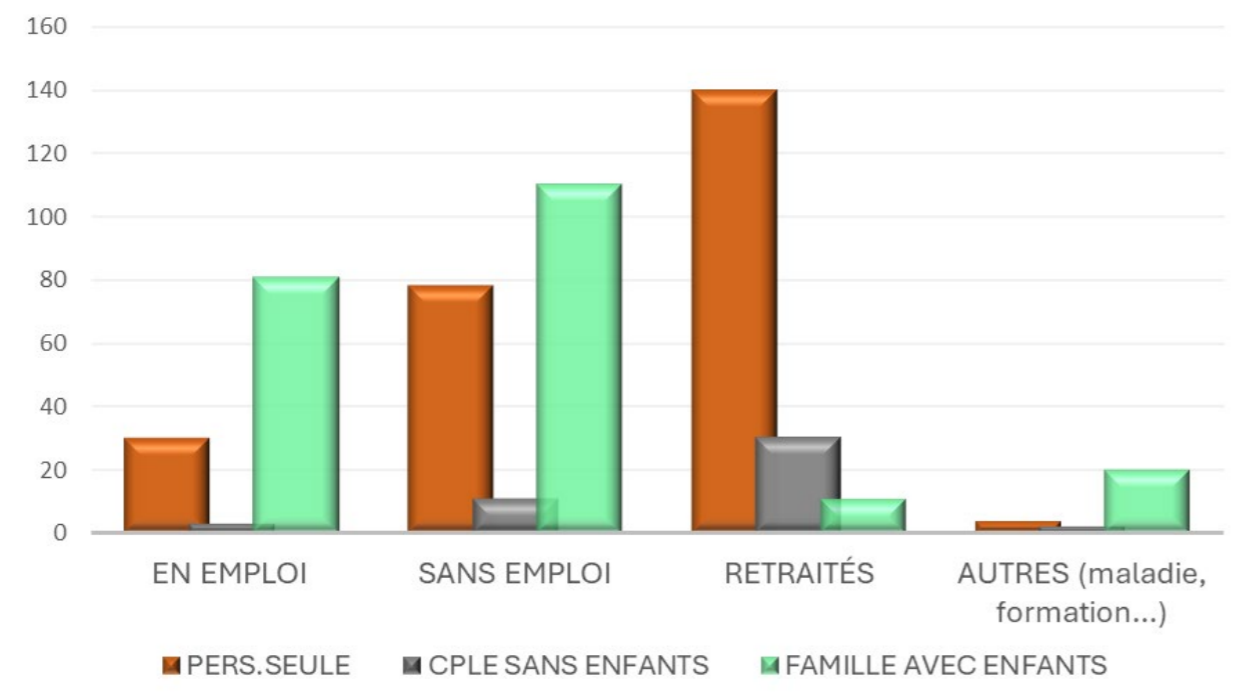
Dans 44 % des cas, des enfants vivent au sein du foyer. Le nombre d'enfants est en moyenne de 2 par famille dont l'âge moyen est de 10 ans.



45 % des foyers sont locataires dont 76% chez un bailleur social.
30 % des demandeurs d'aides n'ont pas de charges locatives mais peuvent participer au sein du regroupement familial aux charges énergétiques.
Ces proportions sont équivalentes à celles de 2022.

55 % des foyers habitent dans les quartiers nord et 46 % vivent dans les quartiers qui comptent le plus de logements sociaux (Robinson, Boulari, La Coulée et Plum).

Quel que soit le profil familial, les foyers sont très majoritairement locataires ou bénéficient d'un logement à titre gratuit.



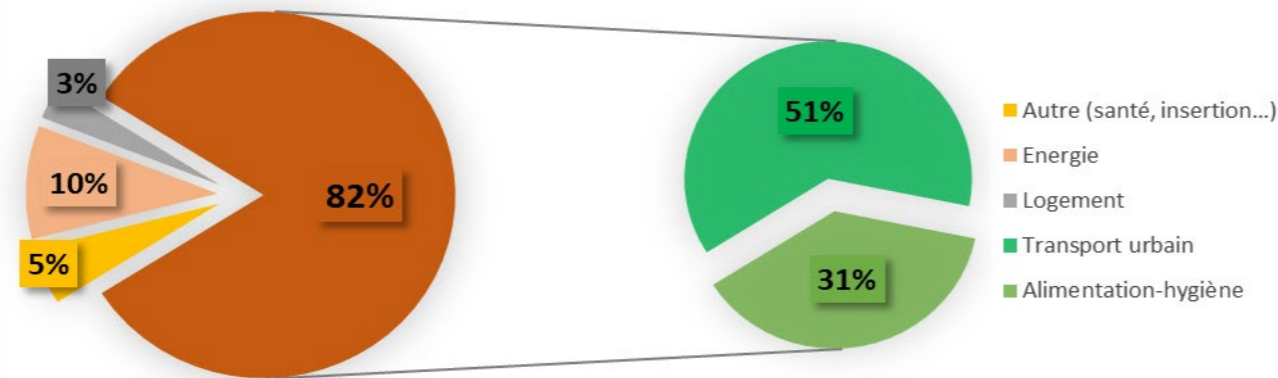
Ce sont parmi les familles avec enfants que l'on trouve le plus de foyers où le demandeur est sans emploi (50 %).
Les retraités sont majoritairement représentés chez les personnes seules (56 %) et les couples sans enfants (65 %).

Pour l'année 2023 :1858 aides sollicitées

1700 aides accordées

8 aides sur 10 pour l'alimentation-hygiène et le transport urbain

Principaux motifs de refus : des ressources supérieures au plafond (28 %) et la demande de justification de démarches d'insertion professionnelle (20 %).



DISPOSITIF Taneo SENIOR

138 bénéficiaires (136 foyers) - +13 % qu'en 2022

788 aides accordées - +16 % qu'en 2022

Recharge moyenne : 3 890F - +2 % qu'en 2022

L'aide alimentaire et aux produits d'hygiène représente 519 aides et 256 foyers soit 55 % des bénéficiaires d'une aide financière.

Elle est délivrée sous forme de bons d'achat dont la somme varie en fonction de la composition familiale et du reste à vivre. Ils sont consommables chez les commerçants agréés par le CCAS ou à l'épicerie solidaire de la Société Saint Vincent de Paul.

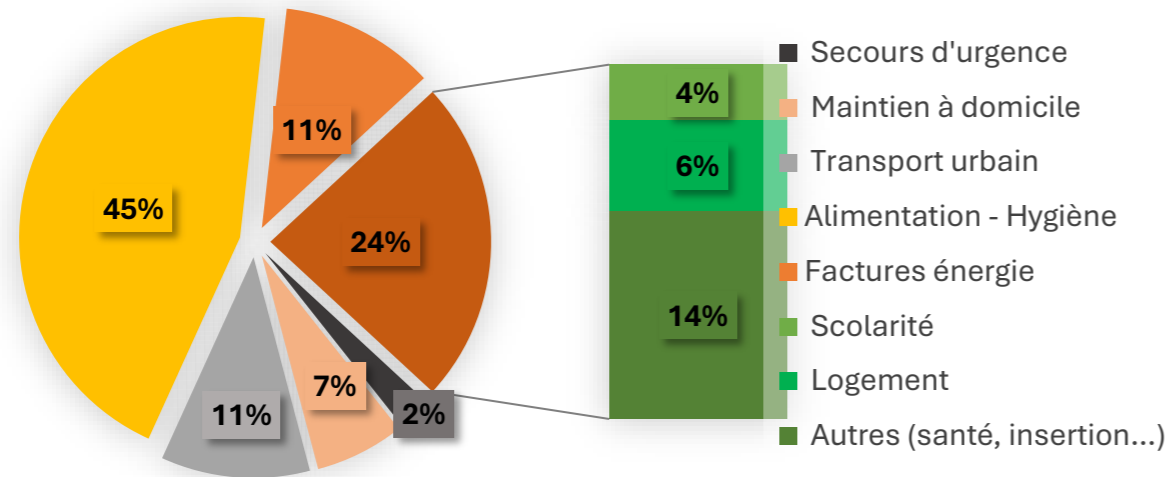
L'aide aux facture énergétiques représente 172 aides et 97 foyers soit 21 % des bénéficiaires d'une aide financière.

Les factures d'eau et d'électricité (65 % des aides) sont directement réglées aux fournisseurs. Les autres aides sont délivrées sous forme de bons d'achat.

L'aide au transport urbain représente 873 aides et 189 foyers soit 41 % des bénéficiaires d'une aide dont 72 % dans le cadre du dispositif Taneo sénior.

Les cartes de transport sont directement rechargées au CCAS.

15 659 304 F d'aides ont été délivrées



En volume financier les aides alimentaires et hygiène restent les plus importantes, le montant de l'aide moyenne accordée par foyer a été de 27 528 F.

S'agissant des aides aux factures énergétiques, l'aide moyenne a été de 18 283 F.



Le nombre d'aides accordées reste stable par rapport à 2022.

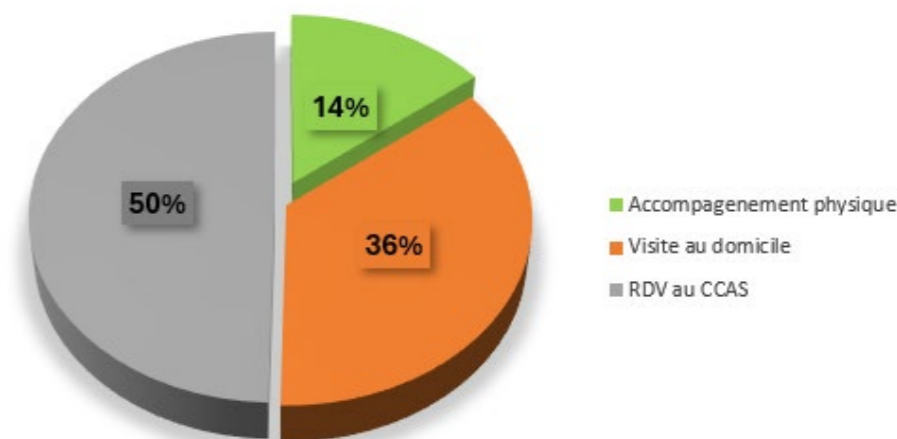
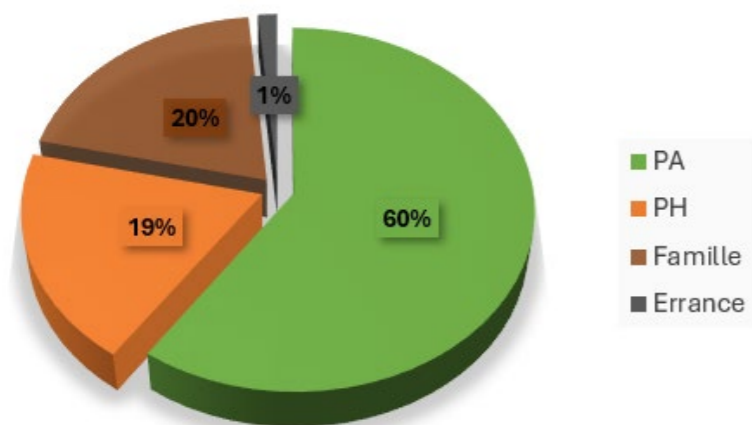
A ces aides se rajoutent les aides de l'Etat en partenariat avec le Secours Catholique et Saint Vincent de Paul qui ont permis de distribuer des colis ou des bons alimentaires via le CCAS à 184 foyers mondoriens pour une valeur totale de 2,2 MF.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUALISÉ

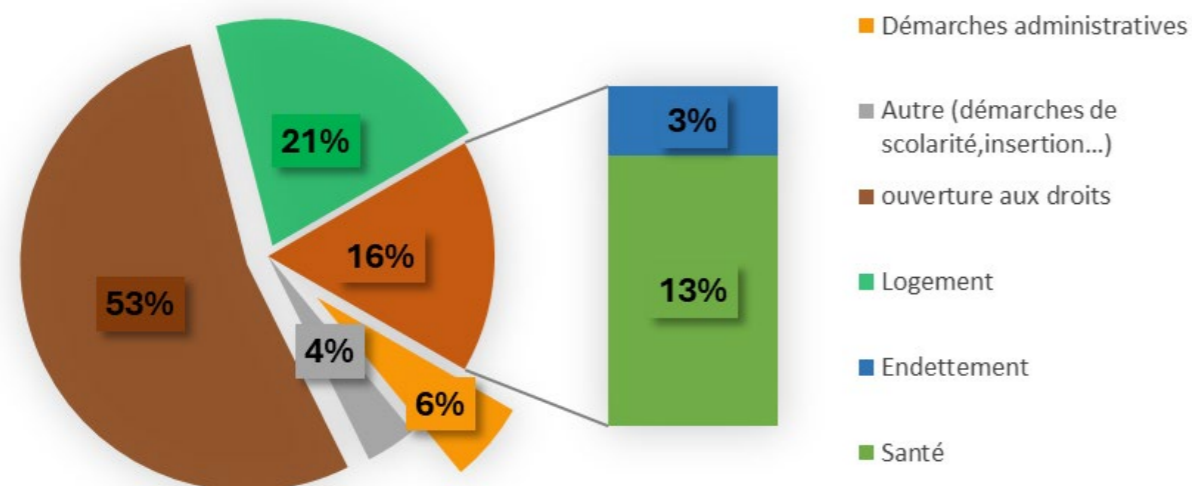
L'accompagnement social, qui engage l'utilisateur et le travailleur social, vise à conduire l'utilisateur à l'autonomie, l'aide à s'adapter à son environnement, faciliter la création de liens sociaux, et rechercher le mieux-être.

294 foyers accompagnés en 2023

Les foyers au sein desquels vivent une personne de plus de 60 ans restent largement majoritaire



L'intervention des travailleurs sociaux est de plusieurs ordres : accompagnement physique, visite au domicile ou rendez-vous dans les locaux du CCAS



Les accompagnements sollicités se font majoritairement dans le cadre d'une demande d'ouverture aux droits (53%) et concernent très majoritairement les personnes âgées et en situation de handicap.

Les 3 autres interventions les plus sollicitées sont celles liées au logement (21%), aux démarches administratives (16%) et à la santé (13%).

L'ERRANCE



Le lien social

Les maraudes et les visites du référent social ont permis de créer du lien à la fois avec le public en errance mais également avec le grand public confronté à la problématique de l'errance (commerçants, personnels des écoles, résidents...).

47 maraudes

Au cours desquelles ont été rencontrés 14 profils de public en errance différents et 19 personnes confrontés à la problématique

En complément, 14 heures ont été consacrées à des temps d'échanges avec une cinquantaine d'agents de la ville pour les sensibiliser et les informer sur les comportements à adopter face à ce public afin d'apporter une réponse adaptée empreinte de bienveillance.

Depuis fin 2022, le CCAS est chargé de l'accompagnement personnalisé du public en errance (dit Sans Domicile Fixe), auparavant traité via un prestataire par la Ville, en recrutant à mi-temps un référent social.

Pour mener à bien cette mission de repérage, de veille, d'accompagnement et de suivi qui repose sur des valeurs essentielles de bienveillance et d'écoute, le CCAS peut s'appuyer sur un réseau de partenaires privilégiés, favorisant ainsi la transversalité et l'efficience.

A compter du mois de février, le CCAS a conventionné avec l'association Accueil la réalisation de maraudes à raison de 5 heures par semaine dans des lieux aléatoires ou sensibles identifiés par le référent social du CCAS.

Le CCAS a été éligible à un appel à projet de l'Etat afin d'aménager des locaux créant ainsi un lieu sécurisant de proximité assurant un accueil adapté qui permet une approche plus facile à la mise en place d'un accompagnement, évite l'isolement, facilite progressivement la reprise de lien social et permet de prévenir les situations d'urgence.



Un accueil et un accompagnement adapté

Prestations humanitaires	Prestations Sociales
Aides alimentaires	Écoute
Accès à des douches et sanitaires identifiés	Accompagnement pour les démarches administratives
Vestiaire	Lien avec la famille
	Insertion professionnelle
	Mise en protection
	Hébergement
	Orientation vers les structures de santé

File active : 19 personnes

dont 2 femmes

La moyenne d'âge est de 45 ans. A l'exception de 4 personnes de moins de 26 ans, les personnes se sont retrouvées à la rue après 35 ans voire 40 ans.

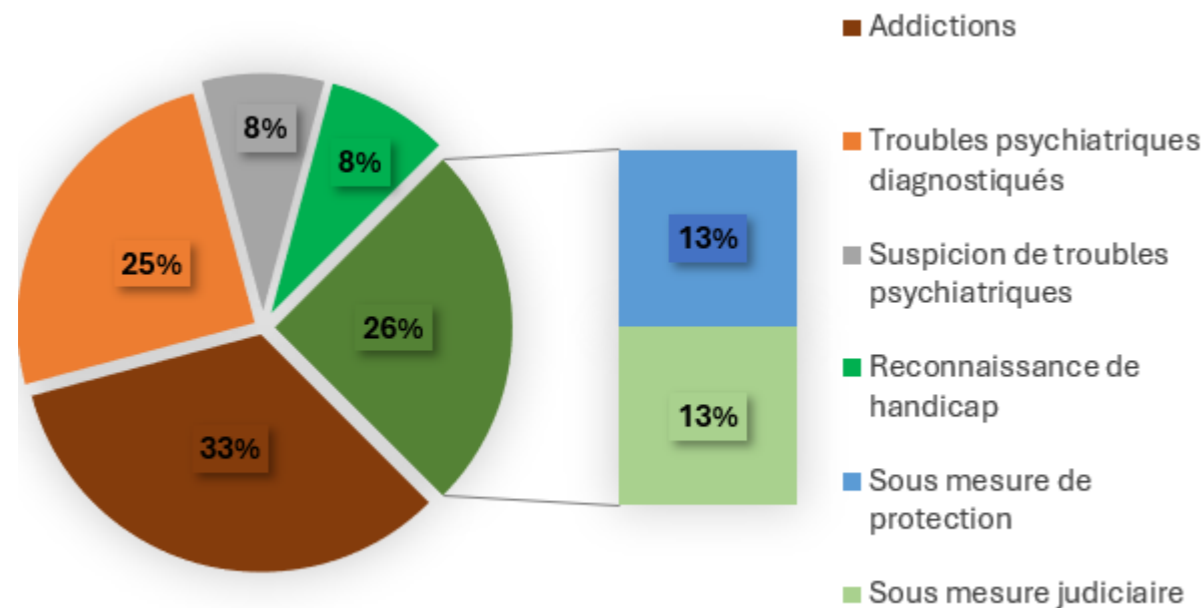
Un accompagnement social régulier a été fait pour 10 personnes.

12 personnes ont obtenu une réponse humanitaire.

8 personnes ont bénéficié d'une veille : suivis antérieurs, susceptibles de reprendre contact et /ou d'être à nouveau signalés sur la commune.

28 accompagnements physiques

43 visites



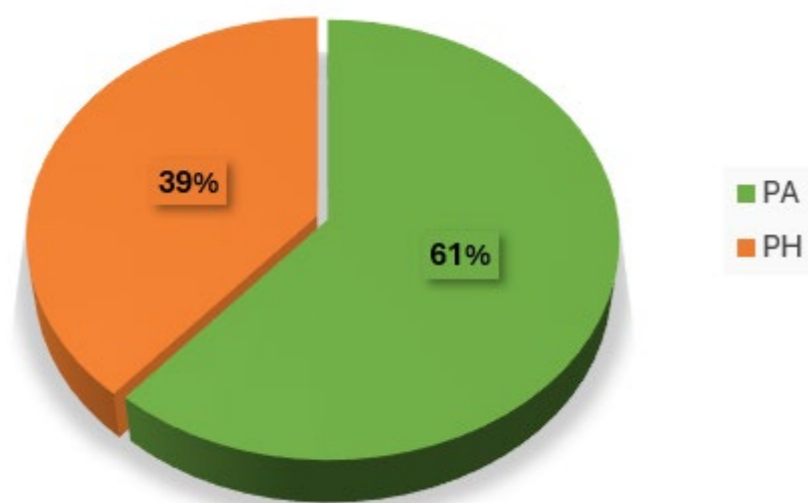
Au Mont-Dore, le phénomène de bande n'existe pas ; le public en errance est plutôt solitaire et « les occasions sont rares » aussi le taux de personnes souffrant d'addiction n'est pas très élevé en comparaison de ce que l'on peut retrouver par ailleurs (Nouméa – Métropole).

Si la santé de la population en errance est mise à mal par le mode de vie, très peu de personnes acceptent de consulter et ne sont donc pas diagnostiquées.

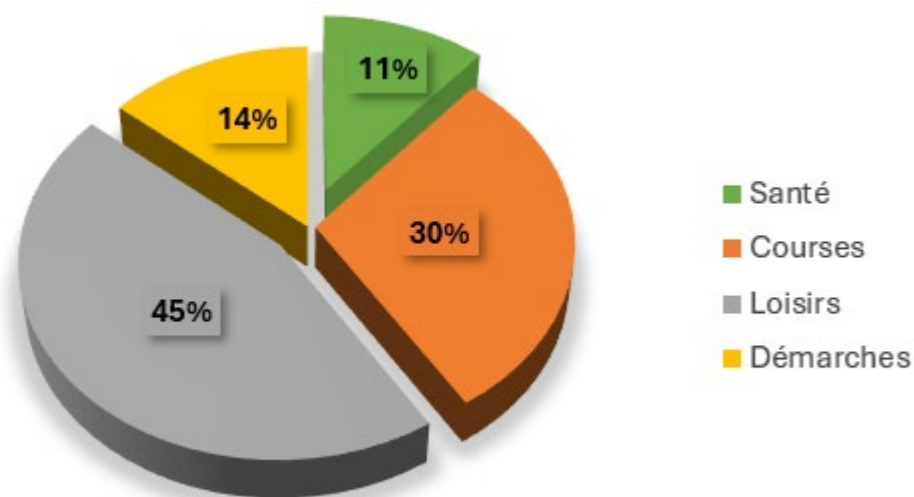
Les reconnaissances de handicap sont antérieures à la situation d'errance. Une fois l'errance installée, les personnes ont beaucoup de difficultés à s'inscrire dans une démarche de reconnaissance car la santé n'est plus une priorité.

Les mesures de protection concernent uniquement les personnes qui bénéficient d'une allocation handicap qui est leur seule source de revenus.

LE TRANSPORT POUR PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE



La moyenne d'âge des personnes âgées est de 78 ans, celle des personnes en situation de handicap est de 59 ans.



Faire des courses, payer des factures, se rendre à des rendez-vous médicaux ou profiter d'une vie sociale ... peut être compliqué, fatiguant, voire impossible pour des personnes qui présentent des difficultés de déplacement.

Pour répondre à ces divers besoins, le CCAS met à disposition un service de transport payant spécifiquement adaptée aux personnes à mobilité réduite pour un accompagnement de la personne du domicile jusqu'à sa destination.

Le véhicule dévoué à ce service a été immobilisé plusieurs mois cependant les transports ont été maintenus, à l'exception des personnes en fauteuil non transférables, par le biais d'un autre véhicule de service.

31 Bénéficiaires
677 trajets (+23% par rapport à 2022)

Les loisirs restent le principal motif de déplacement (45 %), il s'agit essentiellement de personnes âgées qui se rendent dans les deux associations de la commune. L'accompagnement aux courses arrive en seconde position.

La grande majorité des transports sont effectués sur la commune du Mont-Dore (79 %). Ceux effectués vers Nouméa (2^{ème} destination) le sont essentiellement pour des démarches administratives ou des rendez-vous médicaux.

LE JARDIN DES SENS

La fréquentation des permanences est très variable, de 4 à 14 personnes, en fonction de la fréquence des démarches (déclarations annuelles de la CAFAT, impôts...).

Même si en 2023 la SIC a organisé une permanence mensuelle pour toutes les démarches en rapport avec le logement (aide au logement, loyers, doléances...), les résidents s'adressent toujours à l'agent du CCAS afin de finaliser leur dossier d'aide au logement afin de le rendre complet aux agents du bailleur social.

A noter que les résidents vieillissent et que la quasi-totalité d'entre eux ont été rencontrés soit en permanence soit au domicile du fait d'une perte d'autonomie.

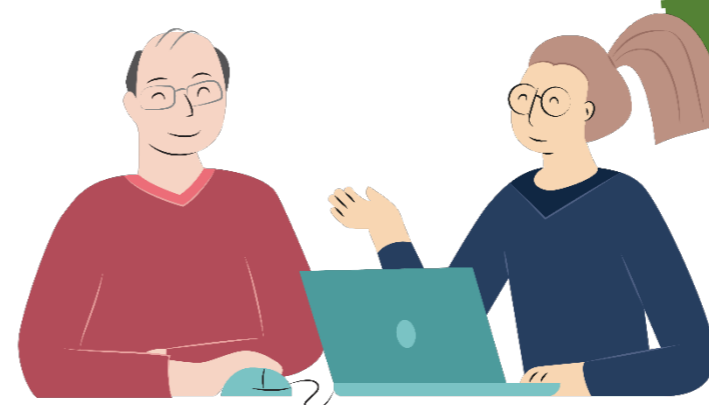
Cette résidence de la SIC compte 70 logements qui sont occupées par des personnes âgées autonomes ou des personnes en situation de handicap.

15 Logements sont occupés par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) « la clé des champs » de l'association de coopération sociale et médico-sociale (ACSMS).

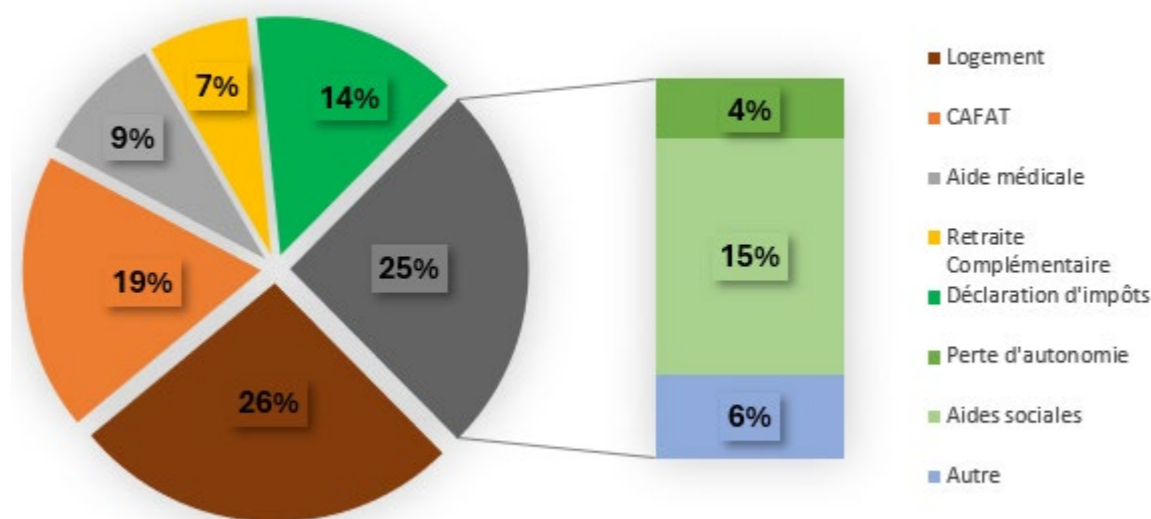
Depuis 2015, une convention entre la SIC et le CCAS permet l'occupation des locaux communs, la permanence d'un agent du CCAS est organisée chaque semaine notamment pour un accompagnement de proximité des résidents.

41 permanences

329 entretiens
+12 % par rapport à 2022



Type de dossiers traités



260 dossiers ont été traités (+15 % qu'en 2022) dont plus de 80 % concernent l'accès à l'ouverture aux droits.

Le logement (26 %) et les droits à la retraite (26 %) sont les demandes d'accompagnement les plus sollicitées.

Les demandes pour la déclaration d'impôts (14 %) iront en croissant avec la dématérialisation prochaine et le CCAS devra s'y adapter.

A la marge, 6 % des sollicitations sont en rapport avec une mise sous protection judiciaire, demande de carte de stationnement, mise à jour de compte bancaire...

LES ACTIONS COLLECTIVES

Le CCAS organise tout au long de l'année des activités au profit des seniors notamment, dont les objectifs sont :

- rompre avec l'isolement et retrouver une vie sociale plus active,
- stimuler les fonctions cognitives,
- préserver l'autonomie,
- découvrir de nouveaux horizons.

769 participants
Coût : 3 038 707 F
Moyenne par personne : 3 951 F

Thés
dansants



Séjour
à
Bourail



Blues Up
Spécial Elvis
Presley



Découverte de
la mangrove

Repas de fin
d'année

La semaine
bleue

Visite de la
Maison
Célières

Repas de fin
d'année de la
BANC

Centre Culturel
Tjibaou



Des actions sont également menées à destination des familles suivies par le CCAS



La rentrée scolaire

En partenariat avec des clubs de service, le Lion's Club Déliciosa pour des bons pour des chaussures et le Kiwanis Club du Mont-Dore pour des fournitures scolaires pour des élèves du primaire au lycée.

Cela a été l'occasion de sensibiliser les familles à l'économie circulaire pour préparer la rentrée et limiter cet impact.

30 familles - 105 enfants
Coût : 76 104 F

Visite du barrage de Yaté

Visite de l'aéroport de la Tontouta

Noël

Soirée d'animation et remise de bons cadeaux en partenariat avec la ville du Mont-Dore et le Kiwanis Club du Mont-Dore.

64 enfants
Coût : 953 850 F



Economie d'énergie

Mise à disposition durant 6 mois d'un conseiller technique par ENGIE EEC auprès de 15 foyers identifiés par le CCAS afin d'apprendre à maîtriser sa consommation (éteindre les appareils en veille, diminuer la puissance souscrite, vigilance sur les appareils énergivores).



Variations entre la facture 2 mois avant le diagnostic et 3 mois après l'audit
De 0 à -37 % pour 7 foyers

Colore ta semaine

Au mois d'octobre se concentrent plusieurs journées/semaines nationales ou internationales : la journée internationale des personnes âgées et la semaine nationale des retraités et personnes âgées, Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein, la semaine d'information sur la santé mentale, la journée nationale des aidants, la journée internationale de la non-violence.

Le CCAS, acteur du réseau bien-être et santé mentale, a mené des actions tout au long d'une semaine abordant l'ensemble de ces journées, semaines, sous l'angle du bien-être en s'adressant aux administrés de la commune et aux agents de la ville.



Lutte contre les violences au sein des établissements scolaires

3 types d'intervention ont été proposées :

- le développement des compétences psychosociales avec l'intervention de l'association Graines de vie sur la thématique de la conscience de soi et des émotions (classes de la section des moyens au CE2),
- la diffusion de la pièce « La montagne des secrets » de la compagnie Pacifique et compagnie qui aborde la gestion des émotions (classes de CM1 et CM2),
- la sensibilisation aux comportements sains par l'intervention de "La Maison de Protection des Familles » de la gendarmerie nationale (classes de CE1 à CM1).

34 classes participantes

634 élèves

Coût : 501 371 F

Action
intergénérationnelle
avec le lycée Jean
XXIII



La pause des
aidants

Octobre Rose

- Temps d'initiation à la pratique sportive en partenariat avec des clubs sportifs qui œuvrent sur la commune.
- Présence de la ligue contre le cancer pour la tenue d'un stand d'information (conseils et autopalpation).
- Illumination des façades du complexe sportif en rose.

15 disciplines représentée

Coût : 144 160 F

Journée Bien-être à destination des agents de la ville

Une courte conférence de 45 mn présentant des outils pratiques pour cultiver son bien-être quotidien a été suivie d'un atelier d'1h30 destiné à développer les compétences pour prendre soin de son bien-être émotionnel et physique.

8 ateliers

75 participants

Coût : 222 660 F

Handicapable

Une semaine pour réunir des personnes d'univers et d'histoires différents afin de ne pas rester isolé, d'aller au-delà des différences et de s'enrichir mutuellement.

Il ne s'agit pas de nier cette différence ou de prétendre l'oublier mais d'en tirer partie.

12 associations et structures

700 participants

Coût : 1 860 129 F

exposition



15

Ateliers interactifs

6

Sensibilisations au handicap

3

Ateliers bien-être

Animations ludiques et sportives



Spectacle de 6 tableaux

Handynamic

Organisation d'une matinée autour d'un job dating et d'un pôle information

20 entreprises et collectivités

Une centaine de demandeurs d'emploi

5 contrats signés

Les aidants familiaux

Le CCAS a offert tout au long de l'année un espace de soutien et d'écoute où les aidants familiaux peuvent se rencontrer et échanger sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche malade ou porteur d'un handicap. Au sein du groupe, chacun est amené librement à s'exprimer, à partager son vécu, ses expériences, ses émotions et ses réflexions.

Une fois par mois sont organisés en alternance des groupes de paroles avec des psychologues et des ateliers avec des prestataires de service.

Dans le cadre de l'action « Colore ta semaine », a eu lieu une soirée sur la thématique : « Être aidant bien informé et en bonne santé » avec le soutien de l'association France Alzheimer.

80 participants

Coût : 62 335 F

Animations au Jardin Des Sens

Cette résidence de la SIC compte 70 logements qui sont occupés par des personnes âgées autonomes ou des personnes en situation de handicap et depuis 2015 une convention nous permet l'occupation des locaux communs par le CCAS. Des permanences sont ainsi organisées chaque semaine pour développer des actions d'animations, de cohésion pour les mondoriens du Sud.

2 résidents du foyer de vie La Séviane y participent également.

Moyenne de 15 personnes par atelier



Les ateliers seniors

Le CCAS offre un panel d'activités payantes à destination des seniors et des personnes en situation de handicap.

Cette année les ateliers informatiques se sont déroulés par thématique : prise en main, démarches en ligne, réseaux sociaux

140 inscrits
34 de plus qu'en 2022
10 personnes ont bénéficié de la gratuité

10 créneaux
hebdomadaires
423
ateliers menés



Informatique

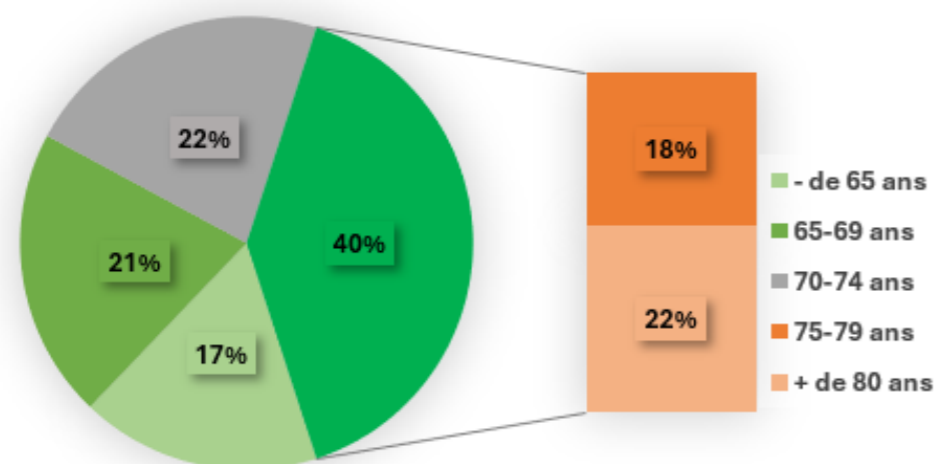
9 sessions
29 participants

Dépenses : 2 079 950 F

Recettes : 1 599 750 F

Les recettes couvrent 77 % du coût des prestataires.

Âge des participants



Nombre d'activités par personne

1 activité	34%
2 activités	34%
3 activités	24%
4 activités	6%
5 activités	2%

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 40 % des inscrits, la moyenne d'âge est de 72 ans. La majorité d'entre eux pratique 1 à 2 activités.

LES PARTENARIATS & SERVICES A LA POPULATION

LES PERMANENCES

Le centre communal d'action sociale offre aux administrés de la commune des permanences dans divers domaines. Un avantage non-négligeable pour les habitants qui peuvent bénéficier de conseils, d'aides et effectuer certaines démarches à proximité de chez eux.

CROIX-ROUGE

Mars 2023 signe la fermeture de la vesti-boutique solidaire de la Croix-Rouge, celle-ci ne souhaitant plus s'investir dans les boutiques solidaires car nécessitant une charge de travail trop importante et dont les retours sont insatisfaisants.



SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

Mise à disposition depuis 2023 d'un local plus grand anciennement occupé par la Croix-Rouge, le but étant de développer l'interaction avec les bénéficiaires et de leur proposer diverses activités.

En 2024, il est prévu de finaliser le centre : laverie solidaire, couture, informatique, ateliers divers seront mis en place et gérés par une animatrice sociale 3 fois par semaine.

Grâce à l'ajout d'une demie journée d'ouverture hebdomadaire et à la diversité des offres proposées sur place, la fréquence de passage a augmenté.

Epicierie solidaire de Boulari	2023	2022
Nombre de passages	2 836	1 214
Chiffres d'affaires	4 561 190 F	3 440 370 F
Valeurs des bons institutionnels	3 524 060 F	1 211 760 F

CORRESPONDANT CAFAT

Deux agents du CCAS sont en charge des permanences en tant que correspondant CAFAT pour les habitants de la commune du Mont-Dore.

Permanences sur Boulari :

- 4 ½ journées par semaine

Permanences à la mairie annexe de Plum :

- 2 ½ journées par mois

Nombre de contacts	1 284
Accueil physique	84%
Accueil téléphonique	14%
Courriel	2%

Les motifs principaux (services concernés)

Prestations familiales	26%
Chômage	19%
Maladie	18%
Retraite	15%

Recette part CAFAT

480 000 F

ECRIVAIN PUBLIC

Le CCAS finance la mise à disposition d'un professionnel pour la compréhension, la relecture ou l'aide à la rédaction de courriers en tout genre.

Permanences sur Boulari :

- 2 ½ journées par mois

Permanences à la mairie annexe de Plum :

- 1 ½ journée par semaine

Nombre de permanences sur Boulari	21
Nombre de permanences sur Plum	11

Profil des administrés reçus

Femmes	64%
Hommes	34%
Moins de 30 ans	7%
Entre 30 et 59 ans	57%
Plus de 60 ans	37%

Type de courriers

Courrier pour recherche d'emploi	22%
Courrier juridique	18%
Courrier divers (formulaire, courrier personnel, correction livre...)	38%

Coût : 332 000 F

DECLIC

Le dispositif DECLIC offre gratuitement et anonymement aux jeunes de - 25 ans et à leur entourage la possibilité d'effectuer un bilan de leurs consommations (cannabis, alcool, cigarettes électronique...), d'obtenir information et conseil et, le cas échéant, une aide à l'arrêt de la consommation.

Permanences sur Boulari :

- 1 journée par semaine

Nombre de consultations	36,5
Nombre de personne reçues	72

Principales orientations de la commune

Milieu scolaire	55%
Famille et entourage	14%
Partenaires de la formation pour adultes	11%
Partenaires Socio-Educatif	8%

Principales raisons

Cannabis	35%
Alcool	29%
Cigarette électronique	21%

Âge

Moyenne d'âge des jeunes reçus	17 ans
--------------------------------	--------

ADAVI

L'association assure des permanences juridiques et psychologiques gratuites et confidentielles. Le but étant d'accueillir les victimes, proches ou témoins d'infractions pénales et d'informer sur leur droit tous ceux qui le souhaitent, sans distinctions de condition de ressources ou de critères de sélection.

Permanences sur Boulari :

- 1 ½ journée par semaine

Permanences à la mairie annexe de Plum :

- 2 ½ journées par mois

Nombre de personnes sur Boulari	45
Nombre de personnes reçues	169
Nombre de permanences sur Plum	22
Nombre de personne reçues	46

Profil des administrés reçus

Femmes	65%
Hommes	34%
18-25 ans	5%
26-39 ans	28%
40-65 ans	51%
Plus de 65 ans	14%

La qualification des demande traitées

Accès au droit	73%
Aide aux victimes	21%
Mise en cause sur plan pénal (auteurs d'infraction)	5%

ECOUTE PSYCHOLOGIQUE (PEP'S)

Le PEP'S constitue un espace d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation pour tout public rencontrant des difficultés.

L'année 2023 marque une hausse de l'activité.

Ce sont majoritairement des femmes qui fréquentent le dispositif (64 %), 50 % des patients ont plus de 40 ans et 50 % des patients ne possèdent pas de mutuelle.

Dans la majorité des cas (27 %), l'orientation vers la permanence d'entretien psychologique est faite par l'entourage de la personne avec une tendance de demande de consultation pour des problématiques intra-personnel et/ou d'ordre familial.

Permanences :

- 1 ½ journée par semaine au CMS de Boulari,
- 1 journée par semaine à la mairie annexe de Plum.

Coût : 2 250 000 F

Nombre de rendez-vous pris	470
Nombre de personnes ayant pris rendez-vous	73
Nombre de consultations honorés	288

Typologie des patients

Femmes	64%
Hommes	36%
0-15 ans	26%
16-25 ans	11%
26-40 ans	15%
41-60 ans	34%
61 ans et +	15%

Type d'entretien

Entretiens individuelles	86%
Entretiens familiaux	12%
Entretiens conjugaux	1%

Motif de consultation

Problématiques intra-personnelle	26%
Problématiques familiale	23%
Violences (physiques, psychologiques, sexuelles)	23%

Ces données concernent uniquement les permanences de Boulari. La DPASS n'étant pas en mesure de transmettre les informations pour Plum.

SUBVENTIONS

Chaque année, le CCAS apporte son soutien par l'attribution de subventions à de nombreuses associations issues des domaines de la famille, du handicap et des personnes âgées, pour leurs actions et leur capacité d'adaptation et d'innovation face aux défis sociaux en évolution.

23 associations ont bénéficiés de subventions dont le montant total s'élève à hauteur de 7 050 000 F pour l'année 2023 contre 5 400 000 F en 2022.

Domaine des personnes âgées

2023	2022
2	3

Domaine du handicap

2023	2022
6	6

Domaine de la famille

2023	2022
15	13

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS





**Centre Communal d'Action Sociale de la ville
du Mont-Dore**

44, rue Emile NECHERO
98 809 Mont-Dore
BP 3 Boulari – 98 810
Tél : 41.03.20 - ccas@ccasmd.nc